

1 SEULE CARTOUCHE = 3 ACTIONS**SPECIAL SKIMMER****Désinfection super choc + super anti-algues + clarification
Piscines semi-enterrées & hors sols-10 à 30 m³**

Sans chlore, la **CARTOUCHE CHOC AQUA3® A L'OXYGENE ACTIF ECOGENE** est la solution pratique pour éviter la surchloration de l'eau, supprimer les mauvaises odeurs et prévenir des irritations des yeux et de la peau. Son action rapide et AUTOMATIQUE est préconisée pour :

- ✓ une action de redémarrage en début de saison,
- ✓ une action « SUPER CHOC » réparatrice pour retrouver une eau propre et claire après des incidents ponctuels (forte pollution suite à une surfréquentation, mauvaises conditions climatiques...etc).

• La **CARTOUCHE CHOC AQUA3® A L'OXYGENE ACTIF ECOGENE** est très efficace grâce à sa formule multi-actions :

- ✓ DESINFECTION SUPER CHOC,
- ✓ SUPER ANTI-ALGUES,
- ✓ CLARIFICATION ACCELEREE.

• Pratique et sans risque, la cartouche se place directement dans le skimmer. : plus de prédilution à effectuer ! Les bouchons diffuseurs dosent la quantité libérée pour une efficacité optimale. La boîte évite tout contact direct avec les produits.

• La **CARTOUCHE CHOC AQUA3® A L'OXYGENE ACTIF ECOGENE** a une action ultra rapide. Après quelques heures* seulement, l'eau retrouve sa limpidité et une hygiène parfaite pour la baignade.

• La **CARTOUCHE CHOC AQUA3® A L'OXYGENE ACTIF ECOGENE** est spécifiquement dosée pour traiter les eaux des piscines hors sol et semi-enterrées (10 à 30 m³).

*selon les conditions climatiques et la quantité d'algues présentes.

Composition

Pentapotassium bis (peroxymonosulfate) bis (sulfate) 660 g/kg.
Biocide TP2 – Désinfectant et antialgues pour les piscines privées.

Propriétés et caractéristiques

- Aspect du produit : poudre blanche, inodore
- Solubilité : rapide

Mode d'emploi

OTER LES PRODUITS CHLORES DU SKIMMER

FILTRE A SABLE : Pour une meilleure efficacité de la **CARTOUCHE CHOC AQUA3® A L'OXYGENE ACTIF ECOGENE**, ajuster au préalable le pH de l'eau entre 7,2 et 7,5 et nettoyer le filtre. La cartouche se met en place en quelques minutes seulement (procéder le soir de préférence) : ❶ Mettre en marche votre filtre en position continue ❷ Ouvrir le couvercle du skimmer ❸ Appuyer sur la languette obturatrice puis tirer et enlever le couvercle du bouchon

❹ Mettre la totalité de la cartouche dans le skimmer en la renversant tête en bas d'un geste rapide (une petite quantité de poudre peut tomber dans le skimmer sans poser de problème) ❺ Une fois la cartouche renversée dans le skimmer, appuyer sur la languette obturatrice puis tirer et enlever le couvercle du bouchon. Maintenir la cartouche sous l'eau afin de chasser l'air, jusqu'à ce que celle-ci ne flotte plus. **Ajuster le niveau d'eau et/ou incliner la cartouche de façon à ce que celle-ci soit totalement immergée.** Laisser la cartouche dans cette position et refermer le couvercle du skimmer ❻ Après environ 12 heures de fonctionnement (durée variable suivant vitesse de filtration), retirer la cartouche vide du skimmer (il peut rester de la poudre dans le skimmer, elle sera évacuée automatiquement) ❼ Revenir au mode de filtration habituel.

FILTRE A CARTOUCHE AMOVIBLE : ❶ Enlever le filtre à cartouche ❷ Appliquer les points ❸ à ❹ comme ci-dessus ❺ Après avoir positionné la vanne multivoie en position tout à l'égout, aspirer les particules au fond du bassin et refouler l'eau au tout à l'égout. ❻ Réajuster le niveau d'eau ❼ Replacer le filtre à cartouche et revenir au mode de filtration habituel.

Dans tous les cas, après 24 heures reprendre le traitement chloré (attendre 48 h avant de mesurer à nouveau le taux de chlore).

INCOMPATIBLE AVEC LES FILTRES A DIATOMEES.

Conditionnement

Tube polyéthylène de 400 g
Bouchon diffuseur intégré.

Consignes de sécurité

CORROSIF

Nocif en cas d'ingestion - Provoque des brûlures - Nocif pour les organismes aquatiques – Conserver HORS DE LAPORTEE DES ENFANTS - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) - Rincer le contenant vide à l'eau avant de le jeter - Pour éliminer le contenant vide et les produits non utilisés, les apporter en déchetterie (selon la réglementation municipale) - Eliminer l'emballage vide et les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchetterie - Le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit - Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.